
Communiqué aux médias commun

Bâle/Zurich, le 16 janvier 2015

Révision de l'Ordonnance sur la chasse

La gestion durable du loup chancelle

Le département de Doris Leuthard a mis aujourd'hui en consultation la révision annoncée de l'Ordonnance sur la chasse. Selon le texte proposé, une seule famille de loups devrait déjà être considérée comme une population élevée à l'échelon régional, rendant ainsi possible l'abattage de louveteaux. Pro Natura et le WWF Suisse dénoncent cette réaction excessive aux fortes pressions politiques exercées par les milieux des éleveurs.

Une seule meute de loups dans une région devrait dorénavant être considérée comme une population importante sur le plan régional. Un présupposé qui permettrait l'élimination de jeunes de l'année. Tout comme s'ils s'approchent trop des zones habitées. La curiosité naturelle des jeunes loups pourrait donc leur être fatale. Avec environ 25 individus, la population de loups en Suisse reste pourtant très faible. La survie de cette espèce protégée est encore loin d'être assurée dans notre pays. «Envisager sans nécessité le tir de jeunes loups dès à présent est complètement inutile. C'est de la complaisance envers une politique agressive d'opposition au loup», déclare Mirjam Ballmer, responsable des grands prédateurs chez Pro Natura.

Le Conseil fédéral plie les genoux

Pro Natura et le WWF Suisse sont déçus que la pression exercée par le lobby des éleveurs ait fait plier la conseillère fédérale Doris Leuthard. Cette révision de l'Ordonnance sur la chasse menace l'équilibre des principes discutés pour la future politique de protection du loup, principes qui avaient été définis avec la Fédération suisse d'élevage ovin en 2012. Une rupture du consensus sur la protection du loup ne ferait que des perdants.

Pas de gestion à coups de fusil

Au lieu d'une «gestion par le fusil de chasse», comme le proposent l'OFEV et le département de Doris Leuthard, nous avons d'urgence besoin d'une gestion rationnelle du loup. Celle-ci doit prendre en compte le rôle écologique de cet animal (par exemple dans la planification de la chasse et la sylviculture). En outre, cette gestion nationale devrait définir une meilleure protection des troupeaux, une information large et objective de la population ainsi que des aspects touristiques.

(2160 signes)

Site internet:

<http://www.pronatura.ch/grands-predateurs>

Pour informations, veuillez contacter:

Nicolas Wüthrich, responsable de l'information Pro Natura, 079 212 52 54, nicolas.wuthrich@pronatura.ch

Martina Lippuner, WWF Suisse, responsable de la communication, tél. 044 297 23 14, martina.lippuner@wwf.ch